



PARUTION

Rapport de branche 2020

Le Rapport de branche 2020 sur les données sociales de l'année 2019 et les effectifs au 1^{er} janvier 2020, qui répond à l'obligation légale des branches professionnelles, est paru. Cette nouvelle édition s'appuie sur un échantillon de 162 SSTI, représentant 16 124 personnes physiques, soit 92 % des effectifs de la branche (hors spécialistes BTP).

17 579 personnes au 1^{er} janvier 2020, pour 16 016 ETP

Hors spécialistes du BTP, les effectifs de la branche sont en progression de 1,5 % par rapport à 2019.

Le nombre de médecins s'élève à 4 364 en personnes physiques, au 1^{er} janvier 2020 (médecins du travail et collaborateurs médecins), et à 3 602 en équivalents temps plein. Comme en 2019, les effectifs de l'ensemble des médecins salariés des SSTI diminuent de 4 % en personnes physiques comme en équivalents temps plein.

Parallèlement, le nombre d'infirmiers en santé au travail poursuit sa progression (+ 12 % en 2020), de même que le nombre de préventeurs (+ 8 %).

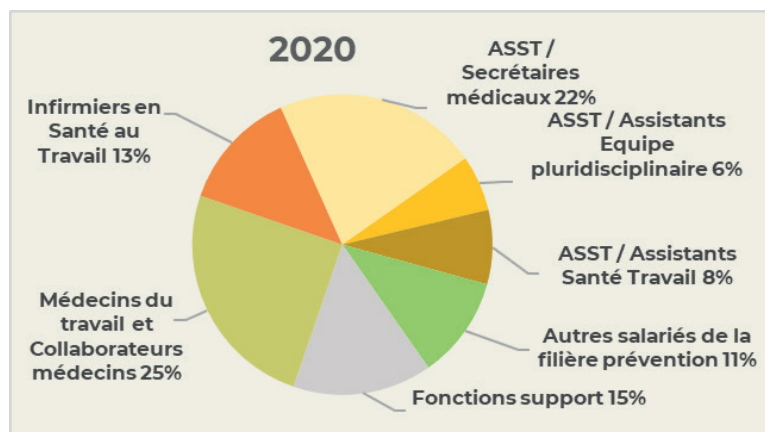
Une structure de l'emploi stable

54,5 % des effectifs sont âgés de 45 ans et plus, et les femmes représentent 82 % des effectifs. La part des cadres s'élève à 39 %, le temps partiel concerne 36 % des salariés, et 93 % des contrats sont des CDI.

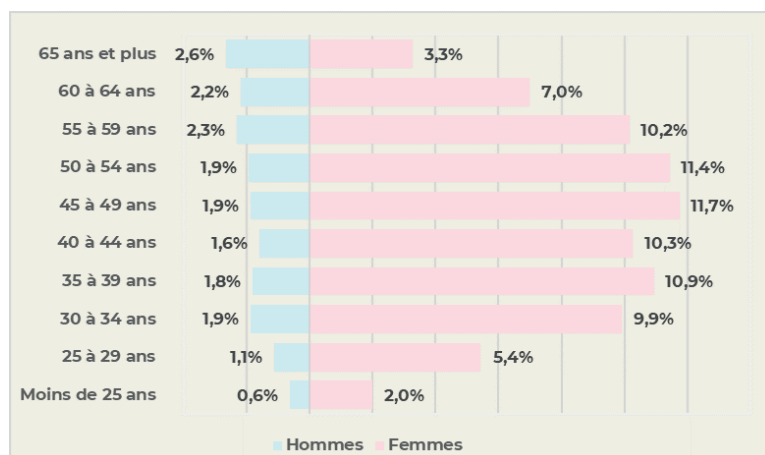
6,4 % de travailleurs handicapés

96 % des SSTI de 20 salariés et plus déclarent employer au moins 1 travailleur handicapé, et les travailleurs handicapés représentent globalement 6,4 % des effectifs des SSTI de 20 salariés et plus.

Répartition des salariés des SSTI, en personnes physiques, par groupes d'emplois au 1^{er} janvier 2020



Pyramide des âges de l'ensemble des salariés en 2019



Emploi de travailleurs handicapés dans les SSTI de 20 salariés en plus

	2017	2018	2019
% de travailleurs handicapés dans les effectifs (ETP)	6,1%	6,1%	6,4%
% de Services n'ayant pas à verser de contribution à l'AGEFIPH	84,1%	84,2%	85,5%



Une masse salariale de l'ordre de 795 millions d'euros en 2019

En 2019, la masse salariale (primes comprises, hors cotisations sociales) des SSTI ayant répondu à l'enquête, et dont les données relatives à la masse salariale ont pu être exploitées, est évaluée à 716 millions d'euros, en progression de 1,5 % par rapport à 2018. Au niveau de la branche, en extrapolant sur les effectifs moyens de l'ensemble des SSTI, la masse salariale peut être estimée autour de 795 millions d'euros. Les effectifs globaux, en ETP, ont quant à eux, augmenté de 1,9 %.

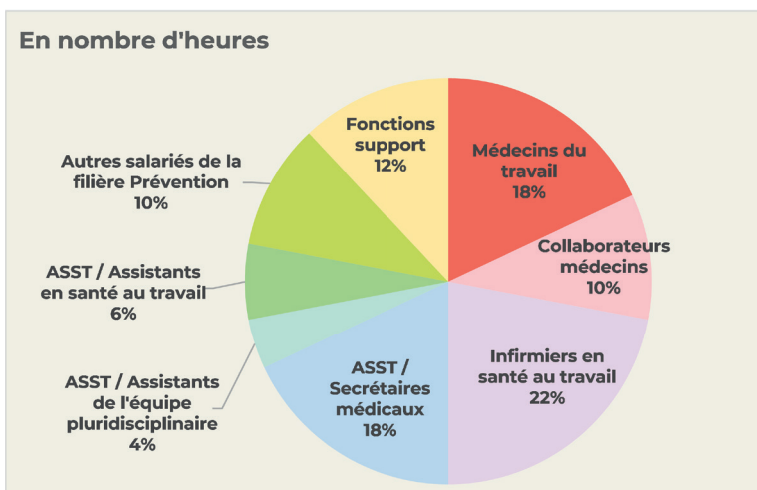
77 % de salariés bénéficiaires d'une formation en 2019

Avec un effort de formation de 4,7 % de la masse salariale, les SSTI sont nettement au-dessus des obligations légales, quelle que soit leur taille.

Les dépenses moyennes de formation professionnelle s'élèvent à 2 133 € par salarié en 2019. 30 % de ces dépenses sont versées aux organismes collecteurs, 34 % sont destinées à la rémunération des bénéficiaires de la formation.

Tous métiers confondus, 77 % des effectifs des SSTI ont bénéficié d'au moins une formation en 2019. Les médecins (médecins du travail et collaborateurs médecins) représentent 28 % des salariés formés et 28 % des heures de formation, sachant qu'ils représentent 25 % des effectifs.

Répartition des heures de formation par groupes d'emplois en 2019



Comme chaque année, le rapport complet présente également des résultats détaillés sur la protection sociale (régimes de retraite, prévoyance, couverture santé, absentéisme...), le dialogue social, le bilan des accords de branche, le profil démographique et les rémunérations des principaux groupes d'emploi. Le rapport complet sera prochainement disponible pour les adhérents sur la plateforme Qualios.

Les Services qui ont pris le temps de répondre à l'enquête dans cette année compliquée par la crise sanitaire sont à saluer. Ils ont permis la constitution d'un rapport de branche très représentatif. Leur mobilisation pour la prochaine phase de collecte, dès le début de l'année 2021, sera l'assurance de disposer d'informations fiables pour bâtir une gestion des emplois et des parcours professionnels dans la branche dans une année probable de réforme du secteur. ■

Ressources :

Plateforme : <https://presanse.qualios.com>

Contact :

Pour plus d'informations, les SSTI peuvent contacter : g.bourdel@presanse.fr